

## Carte de séjour/achat d'un bien en tant que non-ressortissant)

Par **Malek74**, le **22/05/2015** à **14:58**

j'aimerais savoir les conditions pour un étranger libanais d'acheter un appartement à Marseille (13)?

De plus j'aimerais savoir si posséder un bien (appartement) en France est suffisant pour faire une demande de carte de séjour ou un visa de longue durée en temps que simple visiteur? ou faut-il avoir une autorisation de travail?

quel sont les procédures à suivre?